

Les subsides

un programme qui a connu d'assez bons résultats car il nous a permis de trouver de nouveaux débouchés à l'étranger pour les produits forestiers de la Colombie-Britannique aux termes d'une entente entre le gouvernement fédéral, la province et le Conseil provincial de l'industrie forestière. Il se peut qu'on inclue les autres provinces dans ce programme; mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce, procède actuellement à des consultations à ce sujet.

Je pourrais énumérer d'autres initiatives prises dans ce domaine pour profiter de la conjoncture en soutenant une politique dont nous avons cruellement besoin. Nous avons accordé plus d'importance au secteur forestier au sein du gouvernement fédéral en améliorant le Service canadien des forêts et le service du sous-ministre et en transférant la responsabilité des ententes forestières au ministère de l'Environnement. Il faut donc maintenant nous laisser le temps de tirer parti de ces initiatives en évitant de procéder à d'autres changements administratifs.

Les données dont je viens de parler, qu'on les prenne en bloc ou année après année, représentent des sommes de 700 à 800 millions de dollars qui ont été investies ou qui seront investies dans le secteur forestier. J'ai rappelé aussi, tout à l'heure, que les ministres des forêts se réunissaient chaque année. Or, ils se sont réunis en septembre dernier, c'est-à-dire tout dernièrement.

J'ai déjà expliqué à la Chambre que nous avons mis au point une politique qui comprend tous les programmes que le gouvernement entend mettre sur pied pour relever les défis que pose le secteur forestier et pour en combler les lacunes. Les consultations se font actuellement par l'entremise du Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement au cours de leur réunion annuelle où il est question des mesures et des problèmes que j'ai mentionnés tout à l'heure. Nous nous sommes réunis en septembre pour parler des forêts. Toujours en septembre, le Conseil s'est réuni à Winnipeg pour discuter des mesures à prendre pour protéger nos forêts contre les incendies et aussi de l'usage des pesticides. Le Comité consultatif canadien des forêts comprend des représentants provinciaux, industriels et syndicaux. C'est une autre tribune qui permet de consulter tous les intéressés. Au sein même du ministère de l'Environnement, le Service canadien des forêts organise des réunions tous les ans à travers le pays pour discuter des problèmes écologiques et notamment des forêts. Le comité fédéral de la politique forestière qui coordonne toutes les activités fédérales dans ce domaine est un autre mécanisme consultatif permanent qui relève du sous-ministre adjoint au sein du Service canadien des forêts.

Mes collègues provinciaux et moi-même nous consultons régulièrement de façon officieuse. En fait, l'ensemble du programme fédéral fonctionne selon un système de consultations permanentes en constante évolution. Un bon exemple de cette collaboration est le programme d'achat de bombardiers à eau de Canadair, les CL-215, le fruit des travaux d'un groupe d'étude fédéral-provincial qui avait demandé qu'on protège mieux nos forêts. Les projets spéciaux de relance sont aussi un autre excellent moyen de régler ce genre de problèmes. Il existe donc des comités en bonne et due forme et on procède aussi à des consultations non officielles; personne ne peut dire le contraire. Les mesures que le gouvernement fédéral a prises dans ce secteur sont donc l'aboutissement de démarches faites dans la plus étroite collaboration.

J'en conclus donc que les souhaits du député de Kamloops-Shuswap sont en train de se réaliser déjà. Les consultations vont bon train. Je termine en rappelant combien notre industrie forestière est importante et que son avenir dépendra des mesures que les gouvernements fédéral et provinciaux et tous les intéressés prendront pour assurer son essor. A moins que l'on ne prenne conscience du problème comme l'a déjà souligné le député de Kamloops-Shuswap, à moins d'un effort conjugué de la part des employeurs, des syndicats, des provinces et du gouvernement fédéral, tout changement de structure, par exemple la création de nouveaux ministères ou le remaniement de toute l'administration fédérale, ne produira pas une seule feuille qui pourront profiter les générations futures.

M. Fulton: Monsieur le Président, je suis certain que le ministre voudra parler des données publiées par son propre ministère et dont le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) a fait état dans son discours. Selon ces données, sur chaque dollar de recette que touche le gouvernement fédéral et même les gouvernements provinciaux, 5c. seulement est investi dans la forêt. C'est ce que nous voulons faire ressortir dans le débat actuel. Au cours de la présente législature, pas une fois un ministériel n'a traité du secteur d'activité le plus important au Canada. Quant à l'opposition, c'est la deuxième fois aujourd'hui qu'elle aborde la question depuis les 600 jours que dure la présente session laquelle aura bientôt quatre ans.

• (1230)

Le ministre trouve-t-il que 5c. par dollar de 1979—le gouvernement a touché 3 milliards de dollars de 1982, et je pense que c'était même le double—le ministre trouve-t-il suffisants les crédits consacrés par son gouvernement à la forêt en général et aux secteurs connexes?

M. Caccia: Monsieur le Président, je suppose que l'on pourrait dire la même chose au sujet des autres secteurs d'activité. Pour l'agriculture par exemple. Ainsi que pour d'autres secteurs de notre économie. A l'heure actuelle, il est certain que chaque entreprise ou secteur d'activité estime devoir être mieux traité par le gouvernement. Il s'ensuit une vive concurrence pour obtenir des fonds publics. Voilà à quoi se résume le débat.

M. Fulton: Monsieur le Président, permettez-moi de donner un exemple au ministre, ce qui lui permettra de répondre plus précisément. Au Cap-Breton, là où le vice-premier ministre (M. MacEachen) détient son siège, plus de 100 millions sont dépensés actuellement pour le maintien d'usines d'eau lourde. Or le produit de ces usines ne trouve pas preneur au Canada. Pendant trois ans, leurs produits n'ont été ni exportés ni utilisés au Canada. J'estime, et je ne doute pas que la plupart des Canadiens pensent ainsi, qu'il s'agit d'une bien mauvaise façon d'utiliser l'argent des contribuables.

A l'heure actuelle, son propre ministère dépense beaucoup moins que cela pour la forêt. Les citoyens de la Colombie-Britannique par exemple qui voient périr leur industrie forestière, voudraient savoir si, de l'avis du ministre, 5c. par dollar est suffisant quand l'on considère tous les revenus que procurent les forêts de la Colombie-Britannique, du nord de l'Ontario, des Maritimes et de certaines régions des Prairies. Si l'on songe que l'industrie nucléaire ne procure aucun revenu